

## TD ELABORATION DE STAGE M1 PEF

Responsable pédagogique du stage (Directeur/trice mémoire)

### INFORMATIONS SUR LE TD

Ce TD vise à faire travailler l'étudiant.e sur son implication, ses difficultés et la construction de son positionnement professionnel dans l'interdisciplinarité des équipes, à partir de son expérience de stagiaire psychologue au sein d'un établissement/service.

Afin de valider le TD, chaque étudiant devra présenter à l'oral sous la forme de supervision, le terrain de stage et une situation rencontrée sur le terrain.

### INFORMATIONS SUR LE STAGE

Les étudiant.e.s ont à effectuer un stage d'une durée totale de **200 heures minimum** qui peut se dérouler sur toute l'année universitaire. Le stagiaire doit faire preuve de compétences générales attendues de tout professionnel : ponctualité, présence active, capacités relationnelles, prise en compte des objectifs et des modalités de fonctionnement du lieu de stage, capacités d'initiative...

Le stage doit permettre à l'étudiant de compléter sa formation universitaire en participant à l'activité régulière d'un établissement scolaire, médico-social, socio-éducatif... Il est placé, dans ce lieu, sous la responsabilité d'un « maître de stage » psychologue pour découvrir et s'initier à ses missions et pratiques professionnelles. L'étudiant.e est amené à s'impliquer dans le fonctionnement d'une institution afin d'éprouver, à la fois, les contraintes de la réalité institutionnelle mais aussi celles de l'élaboration de problématiques propres au champ de la psychologie de l'éducation et de la formation. Le stage est donc tout d'abord l'occasion de confronter ce qui a été élaboré à l'Université avec ce qui se déroule sur le terrain. L'objectif visé, en termes de formation des étudiants, renvoie à l'articulation théorie/pratique pour de futur.e.s psychologues.

La validation du stage sera réalisée à travers :

- La participation dans le groupe et la présentation orale lors du TD ;
- Un dossier d'élaboration de stage ;
- L'évaluation du Maître de stage Psychologue ;
- Le bilan de l'expérience de stage lors de la soutenance du mémoire.

## LE DOSSIER D'ELABORATION DE STAGE

Le dossier doit faire ressortir l'implication du stagiaire au sein de la structure et une dimension éthique de son positionnement en tant que stagiaire. Le code de déontologie des psychologues doit être interrogé et questionné de manière explicite. Il ne s'agit pas d'un rapport décrivant l'institution et les missions confiées lors du stage mais de faire preuve de la capacité d'élaboration de l'étudiant à partir d'une situation clinique rencontrée sur le terrain de stage. La réflexion et les hypothèses seront étayées par des concepts théoriques.

### **Structuration du dossier (20 pages maximum)**

Le dossier doit présenter les éléments suivants :

- une introduction,
- une partie sur le cadre institutionnel,
- une partie qui présente une réflexion sur une pratique,
- une réflexion éthique
- un bilan,
- une conclusion,
- une bibliographie,
- les annexes.

### **Introduction (1 page)**

#### **Cadre institutionnel (environ 2-3 pages)**

Éléments permettant de situer la structure sur un plan institutionnel.

- Type de structure : agrément, éléments financiers (s'agit-il d'un établissement sous tutelle d'associations, de la sécurité sociale), cadre physique.
- Projet d'établissement : objectifs, missions, organigramme.
- Fonctions et missions du psychologue au sein de la structure (fiche de poste).
- Le projet de l'étudiant.e stagiaire au sein de la structure (expliquer ses missions et activités en tant que stagiaire).

#### **Rapport du travail réalisé au sein de la structure (entre 8-10 pages)**

- Présentation d'une pratique ou d'une prise en charge ou d'un bilan. L'étudiant.e devra choisir un cas clinique ou une situation problématique qu'il/elle analysera selon un référentiel théorique appartenant au domaine de la psychologie du développement, de l'éducation et de l'approche systémique, de façon à mettre en évidence sa capacité à appliquer (ou à voir appliquer) les connaissances théoriques qui sont les siennes.

#### **Réflexion éthique et déontologique (1-2 pages)**

Une réflexion explicitement orientée sur la dimension éthique et déontologique rencontrée au cours de ce stage sera développée (minimum une page) interrogeant Certains articles du code de déontologie.

#### **Bilan (environ 3-5 pages)**

Cette partie est plus personnelle. C'est un bilan concernant ce que l'étudiant.e a appris au cours du stage en fonction de ses objectifs personnels, faisant part de sa capacité à prendre du recul sur sa propre pratique (ses difficultés, ses compétences en émergence et à améliorer). Donc à souligner :

- Le bénéfice du stage (qu'est ce qu'il a apporté).
- Les difficultés rencontrées (sur le plan personnel et/ou institutionnel) et leurs évolutions (résolution ? comment ?).
- Ce qui reste à renforcer dans la poursuite de la formation au métier de psychologue.

## **Conclusion (1 page)**

### **Références bibliographiques**

Selon la norme APA 6<sup>ème</sup> édition.

### **Annexes**

- Copie de la convention de stage
- Attestation de FIN de stage
- Evaluation de stage réalisée par le maître de stage
- Tout document annexe ayant servi à l'élaboration du dossier.

ATTENTION, l'attestation de stage doit comporter :

- le nombre d'heures réalisées OBLIGATOIRE
- L'évaluation de stage réalisée par la maitre de stage OBLIGATOIRE
- La date et la signature du psychologue avec ses coordonnées OBLIGATOIRE
- L'en-tête et le tampon de la structure d'accueil OBLIGATOIRE.

### **Remise du dossier**

- Dans le cas d'un stage de 200h et d'un stage facultatif, le dossier doit porter que sur le stage principal.
- Les dates de remise des dossiers de première et deuxième session vous seront transmises par les enseignants du TD.

### **Evaluation du stage**

L'évaluation se base à la fois sur l'appréciation donnée par le tuteur ou maître de stage, sur la participation active de l'étudiant au TD, sur la rédaction du dossier d'élaboration de stage (contenu et forme). Le rapport de stage permet aussi la validation universitaire du CM de déontologie.

**CE TD EST OBLIGATOIRE POUR LA VALIDATION DE VOTRE STAGE, AU DELA DE DEUX ABSENCES, VOUS PASSEREZ EN DEUXIEME SESSION.**

<b>BIBLIOGRAPHIE</b>
----------------------

Code de déontologie mars 1996, révisé en février 2012.

Bourguignon, O. (2007). *Ethique et pratique psychologique*. Liège : Editions Mardaga

Bourguignon O. (2009). *La pratique du psychologue et l'éthique*. Wavre : Editions Mardaga.

Bourguignon, O. (2005). *La déontologie des psychologues*. Paris : Armand Colin.

Bourguignon, O. (2003). *Questions éthiques en psychologie*. Sprimont (Belgique) : Mardaga.

- Dollfus, C., Trocmé, N., Stengel, L., Tabone, M.D., Leverger, G. (2002). Les dilemmes du partage d'information dans la prise en charge de l'infection à VIH chez l'enfant. *Archives de Pédiatrie*, 9 suppl., 13-18.
- Durmarque, Y. (2006). L'insertion du dossier psychologique dans le dossier médical, quelques réflexions sur un couple imparfait. *Pratiques psychologiques*, 12, 111-121.
- Lavallard, M.H. (2000). Évaluation et déontologie. *Bulletin de psychologie*, 53 (1), 445, 101-105.
- Lemoine, C. (2001). *Déontologie et compétence professionnelle du psychologue. L'Éthique en psychologie*. Faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis : unité de recherche en psychopathologie clinique.
- Lyon-Caen, G. (2000). La profession de psychologue. *Bulletin de psychologie*, 53 (1), 97-100.
- Ménéchal, J. (2000). Le travail de l'éthique en clinique. *Bulletin de psychologie*, 53 (1), 445, 19-30.
- Misrahi, R. (1997). *Qu'est-ce que l'éthique ?* Paris : Armand Colin.
- Paillard, A. (2005). Les enseignements d'un échec. In J.-L. Le Run, A. Leblanc, & F. Sarny (Eds.). *Signaler, et après ?* (pp. 23-31). Ramonville Saint-Agne : Érès.
- Paperman & S. Laugier (Eds.) (2005). *Le souci des autres, Éthique et politique du care*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Pedinielli, J.-L., Rouvier, S. (2000). Éthique en clinique psychologique. L'éthique entre épistémologie et consensus. *Bulletin de psychologie*, 53 (1), 445, 41-46.
- Quéheillard, J.L. (2001). La déontologie des psychologues à l'épreuve de l'expérience. Une mise en regard du code de déontologie, de la législation et de la pratique. In D. Castro & M. Santiago-Delefosse (Eds.). *Pratiques déontologiques en psychologie* (pp. 139-165). Revigny-sur-Ornain : Hommes et perspectives.
- Revault d'Allonnes, Cl. (1998). L'étude de cas ; problèmes déontologiques et éthiques au cœur d'une méthode. *Psychologie clinique* (L'Harmattan), 5, 51-61.
- Ricœur, P. (1995). *Éthique et responsabilité*. Neuchâtel : La Baconnière.
- Ricœur, P. (1997). *L'intention éthique*. Encyclopædia Universalis.
- Ricœur, P. (1998). Éthique. Encyclopædia Universalis, pp. 1-6.
- Sicard, D. (2001). L'éthique ne donne pas de recettes. *La Recherche*, 05, 342.
- Stiker, H-J., Puig, J., et Huet, O. (2009). *Handicap et accompagnement. Nouvelles attentes, nouvelles pratiques*. Paris : Dunod.
- Sultan, S. (2004). *Le diagnostic psychologique. Théorie, éthique, pratique*. Paris : Frison-Roche, coll. Psychologie vivante.
- Tisseron, S. (1996). *Secrets de famille mode d'emploi*. Paris : Éditions Ramsay-Archimbaud.
- Weil-Barais, A., Cupa, D. (2000). Enseigner l'éthique et la déontologie. *Bulletin de psychologie*, 53 (1), 445, 77-85.